

La maladie de Lyme

#Fait du jour

Transcription

Extrait du *Journal en Français Facile* du 20 juin 2018

Sylvie Berruet :

En France, les médecins et les autorités s'intéressent de plus en plus à la maladie de Lyme.

Nathanaël Vittrant :

Oui, c'est une maladie qui se transmet par les tiques, ces petites bêtes que l'on trouve dans les champs et les fougères, par exemple.

La Haute Autorité de Santé vient de publier des recommandations sur la manière dont soigner les malades.

La maladie de Lyme peut entraîner des douleurs au niveau des articulations, des troubles cardiaques, au niveau du cœur ou neurologiques, au niveau du cerveau.

La Haute autorité reconnaît qu'il s'agit d'une maladie chronique, c'est-à-dire une maladie de longue durée qui évolue dans le temps.

Ces recommandations étaient très attendues, car tous les médecins ne sont pas d'accord sur le sujet.

Valérie Cohen.

Valérie Cohen :

C'est donc une petite bête qui sème la discorde.

Elle peut parfois transmettre à l'homme la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Souvent, une plaque rouge apparaît sur la peau, signant l'infection.

Des antibiotiques en viennent alors facilement à bout, quand ils sont pris très tôt.

Là-dessus, tout le monde est d'accord. C'est après que les avis divergent.

Car cette plaque n'est pas toujours présente, ou passe inaperçue.

L'infection peut atteindre différents organes, et occasionner des complications ; et c'est sur la prise en charge -à ce stade plus tardif de la maladie- que deux clans s'affrontent avec force.

D'un côté, de nombreux médecins hospitaliers qui défendent le protocole officiel : quelques semaines d'antibiotiques qui permettent de terrasser l'infection.

Si des signes persistent, c'est que selon eux le patient n'est pas atteint de Lyme, mais d'une autre maladie.

Pas si simple pour l'autre clan, qui regroupe les associations de malades et quelques médecins.

Pour eux, ce traitement n'éradique pas toujours la bactérie, et il existe donc une forme chronique de Lyme, avec des symptômes invalidants persistants.

Une forme qui nécessite de longs mois de traitements.

Fait majeur nouveau : cette idée de chronicité est intégrée dans le document de la Haute Autorité de Santé.

Un premier vrai pas en avant pour les malades et les quelques médecins engagés dans la lutte pour cette reconnaissance.

Nathanaël Vittrant :

Valérie Cohen.